

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 17 mai 2018
Date et heure de la séance : 23 mai 2018 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27
Nombre de présents : 18
Absents avec procuration : 6
Absents : 3

**Présents** : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Louis MOLAT - M. Philippe CRESPIN procuration à M. Pascal DÉCOTTE - M. Matthias DINIZ procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Philippe PACHECO procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Sébastien MORIN - Mme Nadège PARANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 18/05/23/001**

**OBJET : Clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des contrôles de conformité des branchements d'assainissement.**

Monsieur le Maire rappelle que la compétence «Assainissement» a été transférée à Clermont Auvergne Métropole, le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il précise que la Communauté Urbaine n'ayant pas à cette date la capacité à prendre cette compétence de façon opérationnelle, une convention de gestion transitoire jusqu'au 31 août 2017 avait été actée par délibération n° 16/12/15/002 en date du 15 décembre 2016.

Cette convention étant arrivée à échéance au 1<sup>er</sup> septembre 2017 et l'ensemble des actes nécessaires à la finalisation du transfert de la compétence « assainissement » ayant été réalisé, il est proposé au Conseil Municipal de :

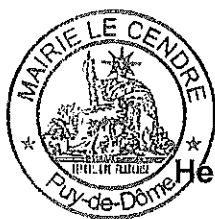
- Valider la clôture de la régie de recettes pour l'encaissement des produits des contrôles de conformité des branchements d'assainissement.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire



Hervé PRONONCE.

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE

29 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 29 mai 2018  
Reçu en Préfecture le 29 mai 2018

Le Directeur Général des Services,

  
Jérémie FONTFREYDE.

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 17 mai 2018

Date et heure de la séance : 23 mai 2018 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 18

Absents avec procuration : 6

Absents : 3

**Présents** : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mme Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Louis MOLAT - M. Philippe CRESPIEN procuration à M. Pascal DÉCOTTE - M. Matthias DINIZ procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Philippe PACHECO procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Sébastien MORIN - Mme Nadège PARANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 18/05/23/002**

**OBJET : Travaux d'Eclairage Public (Coffret prises espace des Marronniers) : mandatement du SIEG.**

Monsieur DÉCOTTE rapporte que les associations participant aux commémorations se tenant à l'espace des marronniers, avenue Centrale, souhaitent bénéficier de la possibilité d'alimenter électriquement des appareils de sonorisation sur site.

Il expose ensuite le projet envisagé pour satisfaire à cette demande, à savoir, l'installation de coffrets prises :

- Fourniture et pose d'une borne escamotable comprenant 2 prises monophasées (16A) et 2 prises triphasées (32A), à proximité de l'escalier.
- Raccordement sur le réseau, Avenue des Volcans.

Ces investissements ont été chiffrés par le SIEG à 7 500 € HT. Conformément aux règles de financement du Syndicat, la participation de la commune, via un fond de concours, s'élèverait donc à 3 750 €.

M. DÉCOTTE précise qu'en complément de l'installation de cette borne, la commune devra prévoir un comptage en triphasé (60A), avenue des Volcans. Il indique également que, lors de sa réunion du 14 mai 2018, la commission «travaux» a émis un avis favorable sur ces travaux.

Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Approuver la réalisation de cette opération et mandater pour ce faire le SIEG.
- Accepter de verser le fonds de concours au SIEG pour un montant total de 3 750 €, montant qui sera, le cas échéant, revu en fin de travaux pour être réajusté suivant les montants des dépenses résultant des décomptes définitifs.
- Autoriser le Maire ou l'Adjoint aux travaux à signer la convention de financement relative à cette opération.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.



Le Maire,

Hervé PRONONCE.

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE

29 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 29 mai 2018  
Reçu en Préfecture le 29 mai 2018

Le Directeur Général des Services,

Jérémie FONTFREYDE.

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 17 mai 2018

Date et heure de la séance : 23 mai 2018 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 5

Absents : 3

**Présents** : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mmes Valérie MONTEIRO - Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Louis MOLAT - M. Philippe CRESPIEN procuration à M. Pascal DÉCOTTE - M. Matthias DINIZ procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - M. Philippe PACHECO procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Sébastien MORIN - Mme Nadège PARANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 18/05/23/003**

**OBJET : Démolition quartier de l'Eglise**

Monsieur DÉCOTTE rappelle que, suite à l'acquisition des biens situés au pourtour de l'Eglise, le réaménagement de ce quartier va pouvoir débuter très prochainement pour se poursuivre jusqu'au début de l'année 2019.

Compte tenu de l'ampleur de ce chantier, divers partenaires sont amenés à intervenir et à collaborer.

Ainsi, le planning prévoit l'intervention :

- du SIEG pour l'enfouissement des réseaux secs,
- de la commune pour le désamiantage et la démolition des bâtiments,
- du Syndicat Mixte de l'Eau de la région d'Issoire pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable,
- de Clermont Auvergne Métropole pour, non seulement la réhabilitation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales mais aussi, pour l'aménagement de ce nouvel espace public, en concordance avec la requalification du centre-ville déjà réalisée.

Monsieur DECOTTE informe que ce point, présenté à la commission « travaux » du 14 mai 2018, a reçu un avis favorable. Il précise que la commune prendra en charge le rachat du foncier (conformément aux délibérations n°18/02/07/005 et n°18/03/28/016) ainsi que le désamiantage et la démolition des bâtiments concernés par cette opération.

Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou l'Adjoint aux travaux à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.**

**ADOPTÉ A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE

29 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 29 mai 2018  
Reçu en Préfecture le 29 mai 2018

Le Directeur Général des Services,

  
Jérémie FONTFREYDE.

**LE CENDRE**  
DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de la convocation : 17 mai 2018

Date et heure de la séance : 23 mai 2018 à 18h.30

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 19

Absents avec procuration : 5

Absents : 3

**Présents** : Mmes Josiane BEUREL - Jacqueline BOLIS - MM. Pascal DÉCOTTE - Jacques DUBOISSET - Mme Sylvie FABRON - M. Jean-Pierre FASSIER - Mmes Adrienne LIBIOUL - Marie-Christine MACARIO - Christel MARCHENAY - MM. Jean-Marc MIGUET - Jean-Louis MOLAT - Mmes Valérie MONTEIRO - Sylvie PARIS - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mmes Agnès ROCHE - Karine SOUCHAL.

**Absents avec procuration** : M. Nicolas BERNARD procuration à M. Jean-Louis MOLAT - M. Philippe CRESPIEN procuration à M. Pascal DÉCOTTE - M. Matthias DINIZ procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Martine LEGRAND procuration à M. Jean-Pierre FASSIER - M. Philippe PACHECO procuration à M. Jean-Paul PRESLE.

**Absents** : Mme Ludivine MEISSONNIER - M. Sébastien MORIN (arrivé pour le vote de la subvention de fonctionnement à l'OHLC) - Mme Nadège PARANT.

**Secrétaire de séance** : Mme Karine SOUCHAL.

**Président de séance** : M. Hervé PRONONCE.

**N° 18/05/23/004**

**OBJET : Attributions de subventions aux comités, coopératives scolaires et associations**

Sur proposition de la commission municipale chargée de la vie associative et sportive réunie le 14 mai 2018, le Conseil Municipal est invité à bien vouloir valider l'allocation des subventions suivantes (Compte 6574 du budget général) :

**① SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES**

Nom de l'association	Propositions de la commission
Amicale des Donneurs de Sang	500 €
Amicale des pêcheurs	400 €

Amicale des Pompiers Le Cendre/Orcet	1 300 €
APEI Louis Aragon	300 €
CARREFOUR DE LA DANSE	400 €
Centre de Loisirs	1 500 €
Comité des Fêtes	1 250 €
Femmes élues du Puy-de-Dôme	55 €
FNACA	250 €
La Joie de Vivre	400 €
Le Cendre Autrefois	250 €
Le Cendre Initiatives	700 €
Le Cendre en Couleurs	400 €
Le Galenja	500 €
Magic	1 000 €
Orchestre d'Harmonie Le Cendre (OHLC)	2 100 €
PASSION ZUMBA	400 €
COURNON LE CENDRE DEFENSE CAT-NAT	300 €
Vivre aux Pandières	200 €
ACPG-CATM	250 €
RDV de la DANSE	400 €
RASED	300 €
Espace 4	7 200 €
Le Fusible	100 €
PROTECTION CIVILE	300 €
COMITE DE JUMELAGE MURCA/LE CENDRE	500 €

## ② SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Propositions de la commission
BOXE FRANCAISE	400 €
FA LC FOOTBALL	8 300 € dont 2 500 € pour le «Groupement de l'Auzon »
LE CENDRE BASKET	3 500 €
LE CENDRE TENNIS CLUB	1 000 €
PAPYS PETANQUE 2000	200 €
PETANQUE 2000	900 €
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	700 €



### ③ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

	Propositions de la commission
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	1 900 €
MATERNELLE LOUIS ARAGON	1 900 €
PRIMAIRE HENRI BARBUSSE	2 250 €
PRIMAIRE LOUIS ARAGON	2 250 €

### ④ SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Associations	Proposition de la Commission	Objet
LE CARREFOUR DE LA DANSE	250 €	Amélioration site internet de l'association
COMITE DES FETES	1 000 €	Carnaval 2018
LE CENDRE TENNIS CLUB	800 €	Tennis Maman / et Tennis dans les écoles
FOIRE GOURMANDE	1 350 €	Aide à l'organisation de la traditionnelle foire
TENNIS DE TABLE LE CENDRE	800 €	Découverte du tennis de table dans les écoles
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	977 €	Projet Athlétisme/ Projet Parc Animalier/ Projet Puy de Mômes
MATERNELLE LOUIS ARAGON	222 €	Participation au Festival Puy-de-Mômes
PRIMAIRE HENRI BARBUSSE	198 €	Projet Puy de Mômes
PRIMAIRE LOUIS ARAGON	322 €	Participation au Festival Puy-de-Mômes
BOXE FRANCAISE	200 €	Formation encadrant « enfants »
VIVRE AUX PANDIERES	170 €	20 ans de l'association

⑤ Propositions de subventions au titre de la DALD :

Associations	Proposition de la Commission	Objet
Comité des Fêtes	1 000 €	Carnaval 2018
Foire Gourmande	1 000 €	Foire gastronomique 2018
Le Carrefour de la danse	150 €	Journée COUNTRY
Le Cendre Tennis Club	250 €	Tennis au féminin / et Tennis dans les écoles
Cendre en Fête	1 000 €	Cendre en Fête 2018
Illuminations de Noël	500 €	Illuminations de Noël 2018
Juste pour deux mains	1 000 €	Juste pour deux mains 2018

Par ailleurs, il est rappelé aux Conseillers Municipaux que lors du vote du budget 2018, une subvention de fonctionnement de 123 000 € a été allouée au RAM et au CCAS, et ainsi répartie :

RAM	20 000 €
CCAS	103 000 €

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE.

REÇU A LA PREFECTURE  
DU PUY-DE-DOME LE

29 MAI 2018

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**ACTE EXECUTOIRE**

Publié le 29 mai 2018  
Reçu en Préfecture le 29 mai 2018

Le Directeur Général des Services,

Jérémy FONTFREYDE.